

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

— EN BREF —

Lors de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 27 août 2019, tenue au centre administratif de la Commission scolaire, le Conseil des commissaires a :

Décerné une mention de félicitations à madame Maude Lefèbvre-Gill, étudiante en Techniques d'usinage au Centre régional intégré de formation (CRIF) pour son parcours scolaire, exceptionnel, sa persévérance et sa détermination. Madame Lefèbvre-Gill a d'ailleurs eu le plaisir d'être la lauréate du prix *Intégration au marché du travail* dans le cadre du concours *Chapeau les filles ! 2019*.

Nommé les commissaires qui représenteront la Commission scolaire au sein des différents comités régionaux auxquels elle participe activement. Cette participation vise entre autres le développement de partenariats entre la Commission scolaire et plusieurs organismes régionaux ;

Nommé la firme *Raymond Chabot Grant Thornton* à titre d'auditeur externe de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs pour l'année 2018-2019 pour un montant de 25 000 \$ avant taxes ;

Nommé monsieur François St-Amant, directeur du Service des technologies de l'information, à titre de responsable de la sécurité de l'information (RSI) de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs ;

Nommé monsieur Derek Woodard, régisseur au Service des technologies de l'information, à titre de Coordonnateur de la gestion des incidents (CSGI) de la Commission scolaire ;

Nommé monsieur Olivier de la Chevrotière, régisseur au Service des technologies de l'information, à titre de Coordonnateur de la gestion des incidents substitut (CSGIs) de la Commission scolaire.

Le comité exécutif a :

Octroyé un contrat de service d'un an à l'entreprise *Autobus Méridiens Inc.* de Saint-Augustin-de-Desmaures au montant de 148 740 \$ avant taxes, pour le transport des élèves de l'école *Massey-Vanier* inscrits aux programmes sports 2019-2020 ;

Octroyé à l'entrepreneur *Sintra Inc.* de Saint-Isidore un contrat de construction pour un montant avant taxes de 110 778 \$ pour le remplacement de la chaussée du stationnement de l'école *l'Orée-des-Cantons* ;

Octroyé un contrat de construction pour l'aménagement d'un débarcadère à l'école *Sainte-Cécile* à l'entrepreneur *Gestion Dexsen Inc.* d'Ange-Gardien, au montant de 180 236 \$ avant taxes.